

LE CAPITAINE MEYNIER AUX ASSISES

L'Assassin et la Victime

LES DEBATS REVELENT QUE C'ETAIT UN COUPLE DE DESÉQUILIBRÉS, DE FÉTARDS ET D'ALCOOLIQUES

L'affaire du capitaine Meynier n'est vraiment pas palpitante. Un drame où les auteurs sont des détraqués et des déséquilibrés n'est point fait pour passionner l'opinion.

Il faut cette curiosité maladive qui existe dans une partie du public — surtout, hélas ! du public féminin pour les assassins — tous les déchets d'une société pourrie elle-même, tous les « monstres » de la nature humaine pour qu'il y ait tant de monde à la Cour d'assises.

Le capitaine Meynier, la figure ravagée, les yeux vacillants, les cheveux en broussaille, n'est pas sympathique.

Son chef, M. Lapepué, nous dit que s'il était intelligent, sa vie privée n'était pas exemplaire.

Il jetait l'argent par les fenêtres, et quand il voyait un jupon, n'importe lequel, il courrait sur ce que j'avais pu souffrir pendant neuf ans traversa mon cerveau, l'illuminant. Je sautai sur elle et la saisis à la gorge. Oh ! ce fut court ! Elle se mit à râler, me lança ces deux mots : « Je t'aime ! » et ce fut la fin ! Quelle folie m'avait pris ? Je n'étais pas contre ordre.

Ce n'est pas tout. Elle m'avait demandé encore de me rendre dans un restaurant, où elle était attendue par une amie. L'amie n'y était pas ; mais j'y trouvai un ami à elle que j'crois un ami oublié, M. Engelhardt.

Quand Meynier rentre la discussion se passe entre les deux amants et, comme toujours, à propos d'argent, et c'est alors le dénouement fatal.

— Je ne sais ce qui s'est passé en moi, et moi suis un doux, j'ai vu rouge. En une seconde, tout ce que j'avais pu souffrir pendant neuf ans traversa mon cerveau, l'illuminant. Je sautai sur elle et la saisis à la gorge. Oh ! ce fut court ! Elle se mit à râler, me lança ces deux mots : « Je t'aime ! » et ce fut la fin ! Quelle folie m'avait pris ? Je n'étais pas contre ordre.

Sa victime, Mme Delvigne-Olivier, s'est écrié en croire M. Arnoux qui déjeuna souvent chez elle, aimait aussi boire de l'alcool.

Elle but un jour devant moi plus de six verres de marc.

Une autre fois, elle absorbé à tire-d'aérateur, une bouteille de « gin », après quoi, elle riait et pleurait sans motifs.

Et son père, qui ne se porte pas partie civile, qui ne s'est même pas dérangé, a écrit pour elle cette brève funèbre : « Aucune indication d'instruction. »

Je ne voyais que quand elle avait de l'argent à me demander. Ce qui est arrivé ne m'étonne pas, c'était fatal avec la vie extraordinaire qu'elle menait.

— Dites alors, s'erie l'accusé, que je suis un être détestable...

— L'accusation le soutient sans doute.

— A supposer que j'aie été malade, n'a-t-on pas prétendu que j'étais un fâche, un souteneur ?... Que n'a-t-on pas dit ? Mais ou va-t-on ?

Et sur ces mots prononcés avec un ton médiatique, qui sonne faux, l'interrogatoire prend fin.

set d'un pauvre chien battu errant dans la grande ville sans direction.

Son premier mariage avait été le rêve pour lui. Or quand il dut renoncer à sa femme ; quand le divorce eut lieu, il ressentit un réel chagrin. Cela fit vaciller son cerveau, et son roman avec Mme d'Ambricourt donna le coup de grâce à sa raison.

M. Arnoux a lui beaucoup d'estime pour l'accusé, et il accuse Mme d'Ambricourt de tout le malheur.

C'était une folie. Elle parlait de tout sans raison. Elle prenait de l'éther, de l'alcool. Je l'ai vue prendre jusqu'à six verres de marc. Elle avait des mœurs étranges, des caprices que je n'ose répéter, et elle a acheté ce malheur.

M. Jolivet a lui connu aussi Mme d'Ambricourt qui, sans grande fortune menait grand train, ayant ainsi des amants qui l'entretenaient.

On payait de tout chez elle : des journalistes, des banquiers. (On rit.)

D'après le témoignage, M. Ollivier, son premier mari, ne serait pas intéressé. Il recevait de l'argent, après le divorce, de son ex-femme, alors qu'il savait qu'elle avait des amants. Il avait lui-même des maîtresses et mettait sa petite fille en contact avec elles.

Renuz de la boue, crie M. Palsaint. Alliez-vous justifier ma présence comme partie civile ?

— Je suis bien obligé de parler d'un témoin qui ne s'est pas dérangé et qui nous accuse, réplique M. Clarette.

Elle fut arrêtée, après avoir constaté que ni M. Engelhardt, ni M. Ollivier, ni M. Deligne père, ni les amis de Mme d'Ambricourt cités par la défense ne se sont dérangés, on lève l'audience qu'on renvoie à aujourd'hui pour réquisitoire et plaidoiries.

Jules UHRY.

LA QUESTION DU PLACEMENT

UN DÉCRET QUI NE RÉSOUT BIEN

Un décret en date du 28 octobre, signé des ministres du Travail et des Finances, affecte une subvention au fonctionnement de bureaux municipaux de placement à base paritaire. Déjà la ville de Paris subventionne annuellement 50 000 francs de son budget pour les bureaux qu'elle a institués dans ses mairies. Inutiles sacrifices, car si les bureaux de placement purement administratifs, ni les bureaux paritaires ne résoudront la question si grave et si complexe du placement dans les grands centres.

Les bureaux municipaux, paritaires ou non, auront en face d'eux la concurrence de tous les aigrefins et des bureaux patronaux qui exploitent contre les chômeurs la loi de 1904 dernière laquelle ils s'abritent plus ou moins légalement. Les employeurs ne s'y abreuvent pas. Ils resteront des organes sans fonctions.

Le nouveau décret laissera donc entière la question du placement et, tôt ou tard, selon la pression des événements, il faudra bien que le Parlement révisé, rende l'œuvre détestable qu'il élabora de mauvaise foi.

La solution est dans la suppression radicale de toutes les agences existantes et dans la remise naturelle des services de placement à ceux-là mêmes qui ont à se placer.

Or de la pas de solution définitive, nous osons l'affirmer.

Même si le bureau de placement paritaire devait être accepté comme un pis-aller, il ne pourrait jouer utilement qu'après qu'on aura supprimé de la loi de 1904 les dispositions qui autorisent à faire le placement toute une diversité de sociétés non qualifiées et fictives de plus souvent, y compris les organismes patronaux.

Si l'on veut sur cette question si délicate et en même temps si pressante, faire œuvre utile, qu'on nous écoute, qu'on ne se refuse pas à tirer de l'expérience toutes les déductions et indications qu'elle comporte et qu'on prenne des mesures radicales ne permettant plus à des industriels véreux et à des fonctionnaires complices d'équivoquer et de tourner la loi. — A. LUQUET.

les témoignages

Les témoins qui vont défilé à la barre ne vont pas présenter un vif intérêt.

Les médecins d'abord. Le docteur Paul, qui a pratiqué l'autopsie, certifie que la mort est due, ce qu'on savait déjà, à la suffocation et à la strangulation.

Les docteurs Claude, Voisin et Valon qui examinent l'heure auquel ils trouveront des traces cérébrales que Meynier tenait de son ascendance, que des excès d'alcoolisme ont augmentées et qui le conduisaient tout droit à l'hystérie et à l'hémiplegie. Les médecins concluent à une atténuation de la responsabilité.

Le garçon pharmacien qui vendit à Meynier les produits nocifs est ensuite entendu. Il raconte que Meynier était venu avec une liste de différents médicaments qu'il voulait avoir de suite, car, disait-il, il allait partir pour les colonies. Il discuta des doses avec le premier élève, et bien, qu'il n'y ait pas d'ordonnance, le sois ou les liens.

Pourquoi le capitaine avait-il besoin ainsi de laudanum et de chloroforme ?

J'avais des rages de dents, et le chloroforme me calmait, et je souffrais de dysenterie pour la guérison de laquelle le laudanum est nécessaire.

— Mariage regrettable, reprend le président.

— Pour certains gens, peut-être, mais que je puis pleinement justifier à mes yeux. En tout cas, c'est bien de ce mariage que datent tous mes malheurs.

C'est possible, mais le capitaine Meynier n'en veut pas moins se remettre et contracter un mariage riche. On lui présente Mme Delvigne :

Où vous fut présentée Mme Delvigne, dit M. Arnoux.

— A la gare de la porte Maillot.

— Et vous êtes seduit ?

— J'en devins extraordinairement amoureux.

Vous ne pouviez ignorer cependant son genre d'existence, vous savez qu'elle avait des protecteurs, notamment M. Engelhardt, et ce pourquoi vous vouliez repousser.

— Ou quand même ? Il est vrai qu'elle m'avait affirmé avoir rompu avec M. Engelhardt.

— Mariage regrettable, reprend le président.

— Pour certains gens, peut-être, mais que je puis pleinement justifier à mes yeux. En tout cas, c'est bien de ce mariage que datent tous mes malheurs.

C'est possible, mais le capitaine Meynier n'en veut pas moins se remettre et contracter un mariage riche. On lui présente Mme Delvigne :

Où vous fut présentée Mme Delvigne, dit M. Arnoux.

— A la gare de la porte Maillot.

— Et vous êtes seduit ?

— J'en devins extraordinairement amoureux.

Vous ne pouviez ignorer cependant son genre d'existence, vous savez qu'elle avait des protecteurs, notamment M. Engelhardt, et ce pourquoi vous vouliez repousser.

— Ou quand même ? Il est vrai qu'elle m'avait affirmé avoir rompu avec M. Engelhardt.

— Mariage regrettable, reprend le président.

— Pour certains gens, peut-être, mais que je puis pleinement justifier à mes yeux. En tout cas, c'est bien de ce mariage que datent tous mes malheurs.

C'est possible, mais le capitaine Meynier n'en veut pas moins se remettre et contracter un mariage riche. On lui présente Mme Delvigne :

Où vous fut présentée Mme Delvigne, dit M. Arnoux.

— A la gare de la porte Maillot.

— Et vous êtes seduit ?

— J'en devins extraordinairement amoureux.

Vous ne pouviez ignorer cependant son genre d'existence, vous savez qu'elle avait des protecteurs, notamment M. Engelhardt, et ce pourquoi vous vouliez repousser.

— Ou quand même ? Il est vrai qu'elle m'avait affirmé avoir rompu avec M. Engelhardt.

— Mariage regrettable, reprend le président.

— Pour certains gens, peut-être, mais que je puis pleinement justifier à mes yeux. En tout cas, c'est bien de ce mariage que datent tous mes malheurs.

C'est possible, mais le capitaine Meynier n'en veut pas moins se remettre et contracter un mariage riche. On lui présente Mme Delvigne :

Où vous fut présentée Mme Delvigne, dit M. Arnoux.

— A la gare de la porte Maillot.

— Et vous êtes seduit ?

— J'en devins extraordinairement amoureux.

Vous ne pouviez ignorer cependant son genre d'existence, vous savez qu'elle avait des protecteurs, notamment M. Engelhardt, et ce pourquoi vous vouliez repousser.

— Ou quand même ? Il est vrai qu'elle m'avait affirmé avoir rompu avec M. Engelhardt.

— Mariage regrettable, reprend le président.

— Pour certains gens, peut-être, mais que je puis pleinement justifier à mes yeux. En tout cas, c'est bien de ce mariage que datent tous mes malheurs.

C'est possible, mais le capitaine Meynier n'en veut pas moins se remettre et contracter un mariage riche. On lui présente Mme Delvigne :

Où vous fut présentée Mme Delvigne, dit M. Arnoux.

— A la gare de la porte Maillot.

— Et vous êtes seduit ?

— J'en devins extraordinairement amoureux.

Vous ne pouviez ignorer cependant son genre d'existence, vous savez qu'elle avait des protecteurs, notamment M. Engelhardt, et ce pourquoi vous vouliez repousser.

— Ou quand même ? Il est vrai qu'elle m'avait affirmé avoir rompu avec M. Engelhardt.

— Mariage regrettable, reprend le président.

— Pour certains gens, peut-être, mais que je puis pleinement justifier à mes yeux. En tout cas, c'est bien de ce mariage que datent tous mes malheurs.

C'est possible, mais le capitaine Meynier n'en veut pas moins se remettre et contracter un mariage riche. On lui présente Mme Delvigne :

Où vous fut présentée Mme Delvigne, dit M. Arnoux.

— A la gare de la porte Maillot.

— Et vous êtes seduit ?

— J'en devins extraordinairement amoureux.

Vous ne pouviez ignorer cependant son genre d'existence, vous savez qu'elle avait des protecteurs, notamment M. Engelhardt, et ce pourquoi vous vouliez repousser.

— Ou quand même ? Il est vrai qu'elle m'avait affirmé avoir rompu avec M. Engelhardt.

— Mariage regrettable, reprend le président.

— Pour certains gens, peut-être, mais que je puis pleinement justifier à mes yeux. En tout cas, c'est bien de ce mariage que datent tous mes malheurs.

C'est possible, mais le capitaine Meynier n'en veut pas moins se remettre et contracter un mariage riche. On lui présente Mme Delvigne :

Où vous fut présentée Mme Delvigne, dit M. Arnoux.

— A la gare de la porte Maillot.

— Et vous êtes seduit ?

— J'en devins extraordinairement amoureux.

Vous ne pouviez ignorer cependant son genre d'existence, vous savez qu'elle avait des protecteurs, notamment M. Engelhardt, et ce pourquoi vous vouliez repousser.

— Ou quand même ? Il est vrai qu'elle m'avait affirmé avoir rompu avec M. Engelhardt.

— Mariage regrettable, reprend le président.

— Pour certains gens, peut-être, mais que je puis pleinement justifier à mes yeux. En tout cas, c'est bien de ce mariage que datent tous mes malheurs.

C'est possible, mais le capitaine Meynier n'en veut pas moins se remettre et contracter un mariage riche. On lui présente Mme Delvigne :

Où vous fut présentée Mme Delvigne, dit M. Arnoux.

— A la gare de la porte Maillot.

— Et vous êtes seduit ?

— J'en devins extraordinairement amoureux.

Vous ne pouviez ignorer cependant son genre d'existence, vous savez qu'elle avait des protecteurs, notamment M.